

PROFIL DU CABINET

GrayRobinson, un cabinet juridique multiservices qui exerce le droit des sociétés, compte plus de 270 avocats repartis dans 11 bureaux dans toute la Floride. Le cabinet procure des services juridiques à des sociétés classées « Fortune 500 », un classement annuel des sociétés les plus importantes des Etats-Unis d'Amérique ; aux sociétés émergentes, aux institutions financières, aux gouvernements locaux et étatiques, aux promoteurs, aux entrepreneurs et aux particuliers de par la Floride, la nation et le monde. Nous ne proposons pas seulement un large éventail de spécialités juridiques, mais également une connaissance approfondie et une maîtrise de chacune de ces spécialités.

Etant un des bureaux juridiques les plus dynamiques de Floride, nos avocats sont à la pointe de nouveaux enjeux juridiques et travaillent avec diligence pour le compte de nos clients afin de répondre rapidement à leurs besoins. Nous avons inventé une meilleure marque de cabinet d'avocats pour servir au mieux nos clients et nos collectivités tout en préservant une certaine créativité comme une de nos caractéristiques tout en insistant sur l'ingéniosité et l'innovation.

SERVICE A LA CLIENTELE

GrayRobinson s'engage à fournir à ses clients des services juridiques qui les aideront dans la réalisation de leurs objectifs commerciaux. Afin d'assurer la plus grande satisfaction du client, nous effectuons un suivi des dossiers traités avec les clients afin de déterminer si leurs objectifs ont été atteints et si leurs attentes ont été dépassées. Nous nous tenons également au courant des changements au sein de l'industrie spécifique du client et nous publions périodiquement des avertissements électroniques (e-lets) afin d'informer les clients de l'évolution des réglementations et comment celles-ci peuvent avoir un impact sur leur entreprise.

RECONNAISSANCE DU TRAVAIL EFFECTUE PAR LES AVOCATS

Les Avocats du cabinet GrayRobinson sont reconnus pour leurs services juridiques par des publications qui effectuent des examens annuels au sein du secteur juridique.

- En 2012, le groupe traitant des litiges de faillites fut classé parmi les meilleurs de la nation par le *U.S. News & World Report and Best Lawyers*;
- En 2012, quarante-cinq zones de pratique divisées sur cinq marchés en Floride : Miami, Orlando, Tampa, Jacksonville et Tallahassee— furent classés tier 1 ou tier 2 par « the *U.S. News & World Report and Best Lawyers* » ;
- En 2012, quarante neuf avocats furent repris dans la liste des « Best Lawyers in America »;
- En 2011, douze avocats furent reconnus par « Chambers USA ». (Chambers & Partners publie des listes répertoriant les meilleurs avocats de 175 pays). Cette liste est basée sur les résultats de 14,000 interviews réalisées par des chercheurs de Chambers.
- En 2011, cinquante deux avocats furent nommés Super Avocats Etoiles de Floride et vingt-trois autres avocats furent nommés Super Avocats Etoiles Montantes de Floride; et
- En 2011, Vingt-neuf avocats furent reconnus par « *Florida Trend's Legal Elite* ».

Le Martindale-Hubbell Law Directory a également gratifié le cabinet GrayRobinson de son plus haut classement : AV[®], qui est basé sur les résultats obtenus et les recommandations confidentielles d'avocats et de juges qui ont travaillé avec nos avocats.

UN ENGAGEMENT SUR LA QUALITÉ

La mission du cabinet GrayRobinson est de fournir des services juridiques à tous les clients de façon opportune tout en maintenant professionnalisme et intégrité, et de répondre aux besoins de notre communauté. Cette philosophie est constamment reflétée par l'engagement que nous prenons vis-à-vis de nos clients en les aidant à atteindre leurs objectifs.

www.gray-robinson.com

RÉSEAUX JURIDIQUES

GrayRobinson tire parti de ses capacités par l'adhésion à des associations de cabinets d'avocats spécialement sélectionnés. L'un d'eux est le « Employment Law Alliance » ou ELA, un groupe restreint de vastes cabinets d'avocats très respectés qui sont à même de desservir pratiquement tous les besoins juridiques de leurs clients d'entreprises. ELA a une présence dans 50 états américains, le District of Columbia, et plus de 300 villes de par le monde.

SECTEURS DE PRATIQUE DE GRAYROBINSON

Nous n'offrons pas seulement un large éventail de spécialités juridiques, mais également une connaissance approfondie et une maîtrise dans chacune de celles-ci. Nos avocats sont à la pointe de nouveaux enjeux juridiques et travaillent avec diligence pour le compte de nos clients afin de répondre rapidement à leurs besoins. Nous avons inventé une meilleure marque de cabinet d'avocats pour servir au mieux nos clients et nos collectivités tout en préservant une certaine créativité comme une de nos caractéristiques, et en insistant sur l'ingéniosité et l'innovation. Nos secteurs de pratique comprennent :

- Administration et Règlementation
- Amirauté et Affaires Maritimes
- Boissons alcoolisées
- Règlement extrajudiciaire des différends
- Concurrence et réglementation du commerce
- Pourvois en appel
- Aviation
- Banques et Finances
- Faillite et droits du créancier
- Communications, Câble & câble a haut débit
- Construction
- Entreprises
- Customs & International Trade Law
- Education
- Loi Electorale
- Expropriation/Confiscation
- Emploi et Travail
- Détente & Sports
- Environnement
- ERISA & Avantages Sociaux des Employés
- ESOPs
- Planification Successorale
- Organisations Exonérées
- Droit Familial
- Alimentation
- Franchises et Droits de Licence
- Gouvernement
- Tutelle
- Soins de Santé
- Technologie de l'Information de la Santé
- Immigration
- Assurances
- Défense Assurances
- Propriété Intellectuelle
- International
- Utilisation des sols
- License pour débit et vente d'alcool
- Contentieux
- Les Medias
- Défense Fautes Professionnelles Médicales
- Fusions & Acquisitions
- Brevet
- Dommages corporels
- Pétrole
- Homologation
- Responsabilité du fabricant et responsabilité en matière de toxicité.
- Défense en matière de responsabilité professionnelle.
- Finances Publiques
- Immobilier
- Restaurant
- Valeurs Mobilières
- Contentieux Valeurs Mobilières
- Contentieux
- Subrogation
- Taxation
- Droit commercial de la Technologie
- Licences Technologiques
- Assurance Titre de Propriété et Contentieux Immobilier
- Marque Déposée
- Transport
- Transport - Contentieux
- Fiducies
- Services Publics
- Capital-Risque
- Transfert de Patrimoine
- Défense des Dossiers d'Escroqueries et Enquêtes

BANQUE ET FINANCES

Tout au long de l'histoire du cabinet, les avocats de GrayRobinson ont servi en tant que conseillers juridiques pour de nombreuses banques, de prêteurs commerciaux et institutions financières, des courtiers, des fonds de pension et des compagnies d'assurances. Nous avons acquis une vaste expérience dans les questions de crédit, y compris le financement commercial, le crédit à la consommation, les litiges bancaires et commerciaux, et la faillite des créanciers.

Nos relations avec les banques sont un élément essentiel de notre succès. Notre expérience des services financiers et nos points forts comprennent les éléments suivants:

REPRÉSENTATION LORS DE LA FINALISATION DE PRÊT COMMERCIAUX

GrayRobinson a représenté des clients bancaires locaux, étatiques et nationaux depuis la création du cabinet. Nos avocats possèdent une vaste expérience dans tous les types de finalisations de prêts, y compris les prêts à la construction, prêts à terme, la participation et les syndications, les prêts basés sur l'actif, les emprunts, les prêts à terme et les prêts subordonnés.

Ayant travaillé avec ses avocats dans le secteur des finances publiques, le cabinet GrayRobinson possède une expérience dans l'établissement de l'amélioration du crédit, les émissions obligataires non imposables et imposables, les obligations de revenus industriels et les échanges financiers.

Pour la représentation des bailleurs de fonds, GrayRobinson met à disposition pour chaque transaction des professionnels ayant les niveaux appropriés d'expérience, ce qui inclut les partenaires, les associés et des techniciens juridiques. Cela nous permet d'assurer une représentation rapide et efficace qui améliore la relation du prêteur avec ses clients.

CONTENTIEUX BANCAIRES ET COMMERCIAUX

GrayRobinson dispose d'une équipe de première instance expérimentée et tenace ayant à son actif un nombre impressionnant de cas résolus à la satisfaction de nos clients. Nos avocats représentent nos clients prêteurs dans toutes sortes de litiges commerciaux, y compris:

- Contentieux bancaire
- Recouvrement
- Fraude
- Accords d'hypothèques et de valeurs mobilières
- Saisies immobilières
- Responsabilité du prêteur
- Les demandes d'assurance titres et les litiges
- Défense des dénonciations juridiques tombant sous le décret fédéral et étatique concernant le recouvrement équitable des dettes.

CREDIT A LA CONSOMATION, EXAMEN REGLEMENTAIRE ET SURVEILLANCE

Les avocats de GrayRobinson traitant les services financiers représentent et défendent les banques et les institutions financières à l'égard de réclamations émanant de consommateurs alléguant des violations à la législation étatique et fédérale en matière de prêts à la consommation, le recouvrement, et les dénonciations de crédit en défaut. Notre équipe chevronnée:

- Reste au premier plan de l'examen et le suivi réglementaire afin de conseiller au mieux nos clients quand au respect de la conformité régie par les lois fédérales et d'État, la réglementation bancaire, l'observation du règlement de l'OCC, l'observation du règlement de la Réserve Fédérale, le décret US Patriot Act, le décret Sarbanes-Oxley, et autres.

www.gray-robinson.com

- Collecte millions après millions de dollars en utilisant la gamme complète des voies de recouvrement disponibles en Floride, en particulier la Loi uniforme concernant les transferts frauduleux.

FINANCEMENTS IMMOBILIER ET CORPORATIFS

Nous traitons tous les types de transactions immobilières commerciales et résidentielles en plus de représenter les entreprises qui cherchent un financement de démarrage ou d'élargissement. En plus de l'offre de services juridiques au nom de nos clients prêteurs, nous recherchons activement des opportunités pour nos clients promoteurs, propriétaires et clients corporatifs afin de les guider vers des sources de financement appropriées. Notre équipe « Financement Immobilier » se consacre plus particulièrement à:

- La lecture des petits caractères tout en maintenant un œil sur la vue d'ensemble
- Exécution rapide
- Réactivité
- Disponibilité
- Travailler jour et nuit pour atteindre la réussite

RESPONSABILITES DU PRETEUR ET DE L'EMPRUNTEUR

Notre expérience nous permet de mieux représenter tant les prêteurs que les emprunteurs, non seulement dans la salle d'audience mais aussi dans la salle de réunion. Nous avons défendu avec succès des institutions financières et autres entreprises dans des dossiers de poursuite en responsabilité des prêteurs, dont:

- Application des Article 3 et 4 de l'UCC (Code Commercial Uniforme)
- Les actions collectives en justice
- Application de taux d'intérêts excessifs
- TILA, RESPA et demandes arbitraires de remboursement
- Demandes équitables en recouvrement de dettes

LITIGES - FAILLITE DU CREANCIER

La faillite n'est pas seulement un domaine de spécialisation, c'est également un forum particulièrement bien adapté pour résoudre de nombreux litiges commerciaux complexes d'une manière rapide, efficace et équitable. Alors que nos avocats de plaidoirie possèdent une expérience dans tous les tribunaux de l'État de Floride, nous avons plaidé des litiges complexes dans chaque division du tribunal du commerce des États-Unis en Floride, ainsi que devant de nombreux tribunaux de commerce à travers le pays en ce qui concerne:

- Accords concernant les conditions de remboursement modifiées
- Réorganisation en vertu du Chapitre 11
- Chapitre 13
- Recouvrements commerciaux
- Insolvabilités et résolutions de prêts

ENTREPRISES

Les avocats du droit des sociétés au sein du cabinet GrayRobinson possèdent de nombreuses années d'expérience juridique combinée dans la représentation des entreprises en croissance et des sociétés. Ces avocats aident nos clients dans l'organisation des entités opérationnelles (qu'il s'agisse de sociétés, les sociétés à responsabilité limitée, les co-entreprises, les sociétés en commandite ou des entités étrangères) et la mise en place du financement, les licences, l'octroi de franchises, fourniture de marchandises, les modalités de gestion, et la négociation ainsi que la rédaction des documents connexes. Nos juristes d'entreprise sont des juristes généralistes expérimentés pour de nombreuses sociétés publiques et privées, et d'autres entités commerciales.

EXPÉRIENCE APPROFONDIE

Avec l'aide de nos avocats spécialisés en droit fiscal, gestion de valeurs mobilières, emploi et travail, et protection de la propriété intellectuelle, les avocats d'entreprise au sein du cabinet GrayRobinson fournissent à ses clients des conseils en matière de réorganisations complexes et restructurations d'entreprises ; aident à négocier et à structurer les financements de capital-risque, les placements privés, les offres publiques, les plans d'options sur actions, les accords d'actionnaires, les fusions et les acquisitions; aident dans la préparation de déclarations auprès de la commission des opérations de bourse, la rémunération des cadres, les contrats de travail, les accords de cessation d'emploi, les accords de confidentialité et autres documents nécessaires et les déclarations relatives à la protection des secrets commerciaux, la technologie et les licences de logiciels.

REPRESENTATION DE GRANDE ENVERGURE

Nous avons également été directement impliqué dans la mise en place de sites d'activités de nos clients sur l'entièreté du territoire des États-Unis et dans de nombreux endroits à l'étranger, dont le Mexique, les Caraïbes, l'Amérique du Sud, le Canada, l'Islande, l'Europe de l'Ouest, l'Europe du Nord, l'Europe de l'Est, l'Extrême et le Moyen-Orient.

CONNAITRE ET COMPRENDRE LES AFFAIRES DE CHAQUE CLIENT

Le cabinet GrayRobinson estime devoir fournir à chaque client le type et le niveau de services dont il a besoin. Pour cette raison nos avocats prennent le temps de s'informer des affaires de chaque client afin de fournir des services juridiques appropriés spécifiquement adaptés aux besoins individuels de chaque client. Beaucoup de nos avocats ont une expérience commerciale et s'appuient sur cette expérience pour satisfaire les besoins individuels de chaque client.

Notre expérience approfondie, notre participation dans le monde des affaires internationales et notre engagement à comprendre les activités commerciales de chaque client, font de nous des experts pour les prestations suivantes:

- Les entreprises, valeurs mobilières et octroi de licences
- Franchisage, l'obtention de licences et la propriété intellectuelle
- Expérience internationale
- Fiscalité
- Les programmes d'encouragement
- Secrets commerciaux et les accords de non-concurrence
- le droit du travail

L'étendue de notre expérience dans chacun de ces domaines fait de nous la solution complète pour vos besoins d'affaires. Nous avons inventé une meilleure marque de cabinet d'avocats avec comme caractéristique une certaine créativité tout en insistant sur l'ingéniosité et l'innovation. Pour le cabinet

www.gray-robinson.com

GrayRobinson, il n'y a pas d'affaires courantes ou banales. Nous sommes l'un des cabinets d'avocats en Floride avec la plus forte croissance et nous sommes fiers d'être à la pointe des nouvelles questions juridiques.

Services additionnels

- Financement de Capital-Risque
- Introduction en Bourse
- Offres Privées
- Plans d'Options d'Actions
- Contrats de Travail
- Fusions et Acquisitions
- Protection de Secrets de Fabrication/Affaires
- Rémunérations des Cadres
- Commission des Opérations de Bourse : Déclarations et Rapports
- Droit des Sociétés
- Technologie & Octroi de Licences informatiques
- Accords d'Actionnaires
- Accords de Confidentialité
- Transactions Internationales
- Sociétés en commandite
- Sociétés a Responsabilité Limitée
- Contrats Commerciaux
- Financements Bancaires
- Droit de l'Emploi et du Travail

EMPLOI ET TRAVAIL

Les Avocats du cabinet GrayRobinson sont actifs dans la représentation des employeurs, tant dans le secteur public que privé, et les relations avec les employés.

DROIT DE L'EMPLOI

Le cabinet met à la disposition de ses clients une vaste expérience dans la gestion du travail et le droit du travail. Pour les questions d'emploi le cabinet conseille ses clients dans tous les domaines, y compris:

- Plaintes pour discrimination en vertu du Titre VII et la loi sur les droits civils de Floride (race, sexe, couleur, provenance, origine nationale, etc.)
- Loi sur les normes équitables de travail (salaires et horaires)
- Loi sur l'égalité des salaires
- Loi sur la Discrimination pour raison d'âge
- Loi sur l'emploi des Américains moins valides
- Loi sur l'adaptation, la reconversion et la notification des travailleurs
- Litiges dénoncés dans les secteurs public et privé.
- La préparation, l'exécution et la défense des clauses restrictives (non-concurrence, non-sollicitation, non-divulgation)
- Conformité Immigration et I-9
- Loi sur les congés pour raisons familiales et congés-maladie
- Lois étatiques et ordonnances locales liées à l'emploi
- Défense devant les tribunaux fédéraux et d'Etat de l'emploi de gré-a-gré, et les droits/responsabilités qui y sont rattachés.

Le cabinet GrayRobinson conseille également les entrepreneurs gouvernementaux sur ces questions, y compris le Service Contract Act, le Davis-Bacon Act, et le décret 11246 (programmes d'action positive).

Le cabinet défend également les employeurs dans les dossiers de poursuites pour infractions à la loi sur l'égalité des possibilités d'emploi au niveau des enquêtes fédérales, étatiques et locales.

DROIT DU TRAVAIL

Les avocats du cabinet GrayRobinson ont une vaste expérience dans les plaidoiries impliquant les lois du travail complexes, y compris la « Florida Public Employees Relations Act », la « National Labor Relations Act », et la Railway Labor Act. Le cabinet a représenté les employeurs du secteur public en Floride au niveau de la ville, du comté, des fonctionnaires, le district scolaire, les collèges communautaires, les universités publiques, l'autorité et les districts spéciaux. Le groupe de pratique du droit du travail comprend:

- Conseiller les employeurs avec comme objectif un évitement syndical afin de maintenir une main-d'œuvre sans syndicat
- Les élections syndicales menées par le gouvernement (NLRB ou PERC)
- La négociation collective
- Arbitrage
- Litiges de pratique déloyale au travail

En outre, nos avocats offrent une variété de représentation et des services qui vous aideront à naviguer au travers des lois et les règlements liés à l'emploi. Le cabinet GrayRobinson:

- Représente les employeurs lors de demandes d'indemnisation de chômage et le processus d'appel devant l'organisme et devant les tribunaux d'État.
- possède une expérience étendue dans l'élaboration et le conseil des clients lors de la préparation de manuels de la politique du travail et des procédures, de contrats de travail, des accords de confidentialité et secrets commerciaux, les accords de non-concurrence et de non-sollicitation.
- Possède une expérience dans la défense de dossiers de discrimination liée au logement en vertu du droit fédéral et étatique.
- Effectue des vérifications des ressources humaines et de formation pour ses clients.

RÉSEAUX JURIDIQUES

GrayRobinson tire parti de ses capacités par l'adhésion à des associations de cabinets d'avocats spécialement sélectionnés. L'un d'eux est le « Employment Law Alliance » ou ELA, un groupe restreint de vastes cabinets d'avocats très respectés qui sont à même de desservir pratiquement tous les besoins juridiques de leurs clients d'entreprises. ELA a une présence dans 50 états américains, le District of Columbia, et plus de 300 villes de par le monde.

NOTRE PROMESSE

Nous avons tracé notre propre chemin en créant une entreprise qui sert au mieux nos clients et nos collectivités. Au cours de notre croissance nous sommes restés engagés à maintenir les qualités que l'on retrouve dans les petits cabinets d'avocats, avec toutefois la capacité de travailler avec diligence pour nos clients et ainsi répondre rapidement à leurs besoins. En outre, nous nous sommes promis de travailler avec conviction et compassion, et d'adopter notre communauté en tant que mission mais également avec passion.

IDENTIFICATION DU TYPE DE VISAS APPROPRIÉ POUR LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Avec une multitude de choix de visas disponibles, comment savoir lequel est le plus approprié pour vos employés ?

VISA TEMPORAIRE OU PERMANENT

Il est généralement plus avantageux pour un employé d'utiliser un visa temporaire ou de non-immigrant plutôt qu'un visa d'immigrant (résidence permanente ou la "carte verte"). Si, plus tard, l'employé doit rester au-delà de la période autorisée initialement, la validité son visa de séjour temporaire peut souvent être prolongé et, par la suite, l'employé pourrait être en mesure d'ajuster son statut de résident temporaire en résidence permanente sans quitter les États-Unis.

VISAS DE TRAVAIL LE PLUS UTILISÉ

Les visas H-1B, L-1 et E-2 sont les visas le plus souvent utilisés par les travailleurs étrangers temporaires.

Le visa H-1B pour le transfert d'employés au sein de la société est valable pour une période de maximum sept ans pour les gestionnaires et les cadres, et pour une période de cinq ans pour les employés possédant des connaissances spécialisées.

Le visa L-1 pour le transfert d'employés au sein de la société est valable pour une période de maximum sept ans pour les gestionnaires et les cadres, et pour une période de cinq ans pour les employés possédant des connaissances spécialisées.

Le visa E-1 pour « les commerçants sous traité » et le visa E-2 pour « investisseurs sous traité » sont utilisés par des individus ou des entreprises engagées dans le commerce ou l'investissement aux États-Unis. Ils peuvent être utilisés aussi longtemps que l'investissement est actif ou que les affaires continuent. Bien que considérés comme visas de non-immigrant, les visas E sont les visas les plus proches de la résidence permanente, qu'un non-immigrant peut obtenir sans devenir un résident permanent.

Certains employés, en raison de leur éducation, une expérience professionnelle particulière ou leur pays d'origine, pourraient prétendre à plus d'un type de visa. Au départ, la plupart des gens utilisent un visa B-1 car c'est le visa d'affaires que l'on obtient le plus rapidement et le plus facilement.

VISA B-1 POUR LES VISITEURS D'AFFAIRES

La grande majorité des hommes d'affaires étrangers qui entrent aux États-Unis avec des visas B-1 travaillent pour le compte d'employeurs à l'étranger. Ces visites sont temporaires, et l'emploi rémunéré aux États-Unis est interdit.

Le visa B-1 s'obtient par l'intermédiaire des ambassades ou consulats des États-Unis à l'étranger avant l'entrée aux États-Unis. Toutefois, la validité du visa est limitée aux activités autorisées par celui-ci et le séjour maximum autorisé est d'un an seulement. Si les visites sont courtes et peu fréquentes, et les activités professionnelles envisagées au cours de cette (ou ces) la visite(s) sont celles autorisées par le visa B-1, l'employé devrait envisager l'admissibilité sur le territoire des États-Unis sous le programme d'exemption de visa du Département d'État (disponible pour les ressortissants de certains pays seulement).

VISA L-1 POUR TRANSFERTS INTERNES

Le visa L-1 est l'un des visas les plus populaires pour permettre aux ressortissants étrangers d'investir ou de travailler aux États-Unis. Les employeurs étrangers peuvent utiliser cette catégorie de visa pour transférer des gestionnaires ou des cadres, ou des individus ayant des connaissances spécialisées, vers une succursale ou société annexe établie aux États-Unis, ou même d'y démarrer une nouvelle entreprise

Le visa L-1 constitue un excellent moyen permettant aux employés étrangers et propriétaires d'entreprises constituant une société aux États-Unis, d'être transférés temporairement aux États-Unis pour ensuite y demander le statut de résident permanent si l'occasion se présente. L'accès à la résidence permanente est à la fois plus rapide et plus aisée pour les cadres et les gestionnaires, titulaires du visa L-1, parce qu'ils sont considérés comme des «travailleurs prioritaires» par les services de l'immigration. Les travailleurs prioritaires n'ont pas besoin d'obtenir une certification du Département de l'Emploi et du Travail des États-Unis pour démontrer une pénurie de travailleurs américains pour leur emploi. Cela permet de réduire la procédure de demande de visa de résidence de presque une année.

H-1B VISA POUR LES TITULAIRES DE PROFESSIONS SPÉCIALISÉES

Le visa H-1B est utilisé par les entreprises afin d'engager des ressortissants étrangers pour des professions spécialisées, en fait des professions exigeant au minimum (i) un baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures (ou l'équivalent) en vue d'un engagement pour un emploi aux États-Unis, et (ii) l'application théorique et pratique d'un ensemble de connaissances très spécialisées.

Dans certains cas, une vaste expérience pratique peut se substituer à l'éducation de niveau universitaire. En règle générale, le visa H-1B est accessible pour les personnes venant aux États-Unis pour y occuper des fonctions «professionnelles», telles que comptables, architectes, biologistes, analystes de systèmes informatiques, économistes, ingénieurs, journalistes, avocats et scientifiques, pour en nommer que quelques unes.

VISAS E-1 ET E-2 POUR LES NÉGOCIANTS, TELS QUE DÉFINIS PAR TRAITÉ, ET LES INVESTISSEURS

Divers traités d'amitié, de commerce et de navigation ainsi que des traités bilatéraux d'investissement entre les États-Unis et d'autres pays permettent à une personne d'un État étranger (avec laquelle un traité ou accord existe) d'entrer aux États-Unis pour (i) y diriger un important commerce, y compris le commerce des services ou de la technologie, ou (ii) développer et diriger les opérations d'une entreprise dans laquelle le ressortissant étranger a investi, ou d'une entreprise dans laquelle il se propose clairement d'investir un capital substantiel.

CONDITIONS FONDAMENTALES

B-1

Le visiteur d'affaires doit ...

- ... maintenir une résidence à l'étranger qu'il ou elle n'a pas l'intention d'abandonner.
- ... entrer aux États-Unis pour une période limitée seulement.
- ...avoir les ressources financières suffisantes pour subvenir à ses propres besoins pendant son séjour aux États-Unis.
- ... ne peut y exercer que des activités commerciales légitimes.

L-1

- L'employé doit avoir travaillé pour l'entité à l'étranger de façon permanente pendant une année au cours des trois années précédentes dans un poste de direction ou de gestion, ou un poste exigeant des connaissances spécialisées.
- La société à l'étranger doit effectivement exercer un contrôle sur la société aux Etats-Unis.
- L'employé doit venir aux Etats-Unis pour y occuper un poste de direction ou de gestion, ou un poste exigeant des connaissances spécialisées.
- Les entités d'outre-mer et aux États-Unis doivent continuer à faire des affaires pendant toute la durée du séjour temporaire de l'employé aux Etats-Unis

E-1

- L'entreprise ou le particulier menant une activité commerciale aux États-Unis doit avoir la même nationalité que le pays étranger qui a signé un traité de commerce et de navigation avec les Etats-Unis.
- L'employé doit venir aux Etats-Unis pour y occuper un poste de cadre ou de superviseur
- L'entreprise doit représenter une activité commerciale substantielle.
- Le commerce doit déjà exister ou être sous contrat, l'espérance ou la prévision d'un commerce important n'est pas suffisante.

E-2

- L'entreprise ou le particulier candidat à l'investissement aux États-Unis doit être un citoyen d'un pays qui a signé un traité de commerce et de navigation avec les Etats-Unis.
- L'investisseur doit venir aux Etats-Unis pour y développer et diriger les activités de l'entreprise sujette de l'investissement.
- Un visa peut être accordé si l'investisseur occupe une position de direction ou demandant des capacités techniques indispensables au fonctionnement de l'entreprise.
- Les fonds doivent être irrévocablement engagés à l'investissement.
- L'investissement doit créer des emplois pour des travailleurs américains.
- L'investissement doit être substantiel et actif.

FUSIONS - ACQUISITIONS

L'équipe du cabinet GrayRobinson qui traite des Fusions-Acquisitions a développé une solide réputation avec le courtage d'offres de plusieurs millions de dollars, y compris une des plus importantes fusions jamais connue en Floride centrale. Nous avons guidé nos clients au travers de réorganisations complexes, y compris les fusions, les scissions, les consolidations, les liquidations et la restructuration administrative ou financière. Les montants des opérations importantes ont varié entre 1 million de dollars et 1,2 milliard de dollars. L'équipe du cabinet GrayRobinson connaît les différents cycles d'une entreprise en pleine croissance, depuis la création d'une entité jusqu'au point culminant de l'entreprise. Nos avocats qualifiés possèdent une vaste expérience dans le domaine des industries que peu de cabinets d'avocats en Floride peuvent offrir.

REPRÉSENTATION DE CANDIDATS A LA FUSION D'ENTREPRISES

Certains de nos travaux en faveur de nos clients comprennent:

- La fusion de « Autonomous Technologies Corporation » (le développeur d'un système de suivi-assisté pour la chirurgie oculaire au laser) en « Summit Technology, Inc.», une transaction évaluée à 224 millions de dollars.
- La fusion de Sawtek Inc avec TriQuint Semiconductor, Inc., une transaction évaluée à 1,2 milliards de dollars. Sawtek conçoit, développe, fabrique et commercialise une large gamme de composants électroniques pour une utilisation dans l'industrie des communications sans fil.

CONSEILLERS DE CONFIANCE

Le cabinet GrayRobinson a conçu de nombreux plans pour aider ses clients à atteindre leurs objectifs avec efficacité et efficacité, tout en tenant compte des besoins des entreprises, et des considérations réglementaires et fiscales (tant au niveau fédéral qu'étatique). Nous avons également aidé nos clients dans la structuration de conventions de rachat, lors d'accords d'actionnaires, ainsi que pour l'achat et la vente de participations dans les sociétés. La vaste expérience du cabinet GrayRobinson dans la représentation des deux côtés des acquisitions, ainsi que notre capacité éprouvée à faire appel à notre vaste connaissance du fond dans les domaines des licences, la fiscalité, la propriété intellectuelle, les litiges, l'emploi et le travail, et l'immobilier, nous permettent d'apporter un large éventail de ressources nécessaires à la structuration, aux vérifications préalables, et à la négociation et l'exécution d'une transaction de fusion et d'acquisition.

L'expérience que ces avocats apportent à l'entreprise fournit au cabinet GrayRobinson la capacité d'aider les clients dans chaque aspect de la représentation auprès des organismes étatiques. Les avocats du cabinet ont comparus fréquemment lors de procédures administratives devant la Division des Audiences Administratives ainsi que lors de négociations avec les organismes étatiques individuels. Ces avocats sont particulièrement qualifiés à comparaître, le cas échéant, devant les tribunaux d'appel de l'État pour des affaires tombant sous le droit administratif et les questions constitutionnelles.

NOTRE ENGAGEMENT

Notre force repose sur les histoires collectives de nos bureaux dans l'entièreté de l'état. Nos racines sont profondément ancrées dans chaque communauté que nous desservons. Notre présence s'est étendue à l'ensemble de la Floride et s'est additionnée aux fondations posées par des cabinets d'avocats prestigieux à Fort Lauderdale, Jacksonville, Key West, Lakeland, Melbourne, Miami, Naples, Tallahassee et Tampa.

www.gray-robinson.com

GRAY | ROBINSON

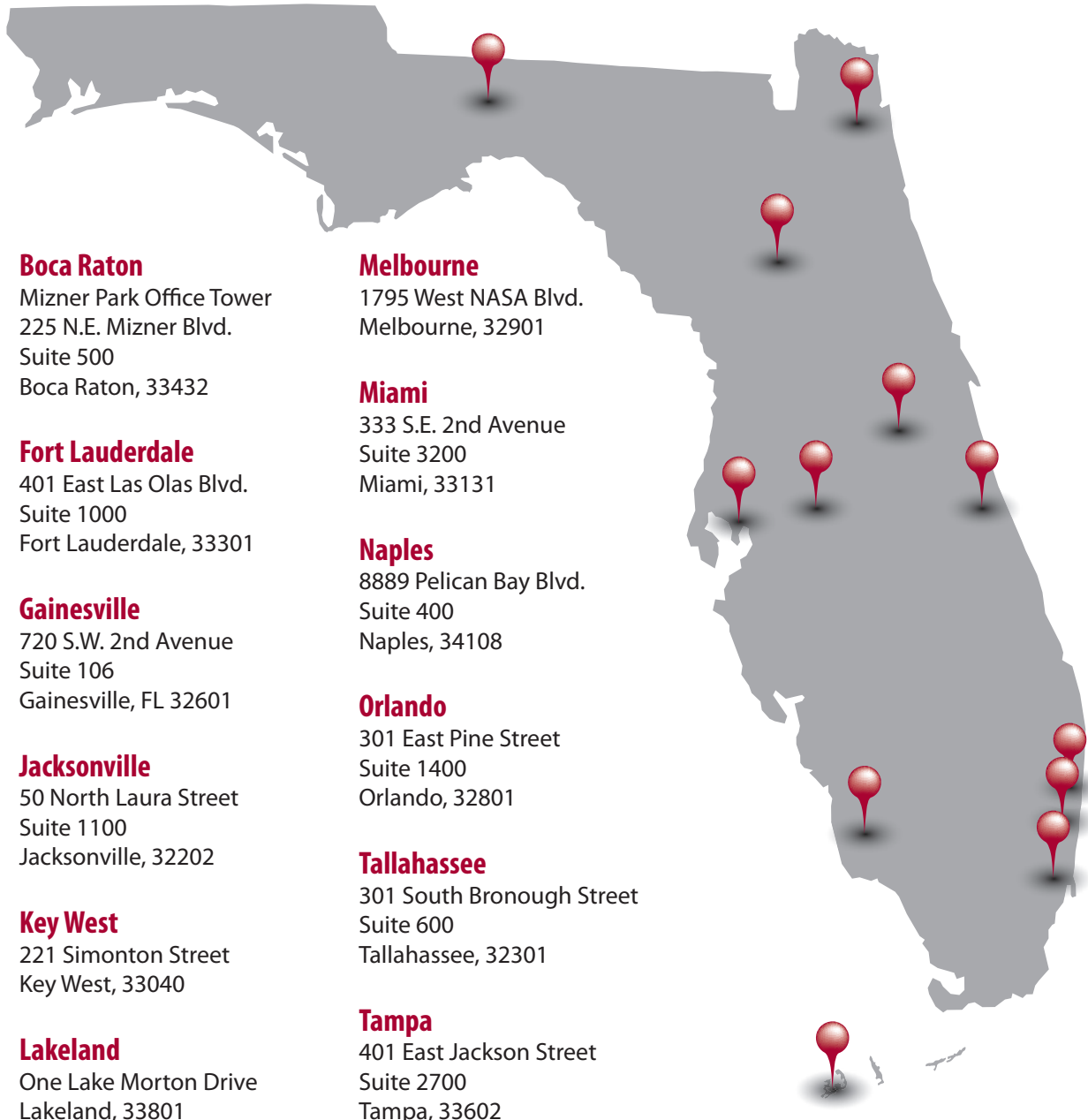
ATTORNEYS AT LAW

Nous avons tracé notre propre chemin en créant une entreprise qui sert au mieux nos clients et nos collectivités. Au cours de notre croissance nous sommes restés engagés pour le maintien des qualités que l'on retrouve dans les petits cabinets d'avocats, avec toutefois la capacité de travailler avec diligence pour nos clients et ainsi réagir rapidement à leurs besoins. En outre, nous nous sommes promis de travailler avec conviction et compassion, et d'adopter notre communauté en tant que mission mais également avec passion.

© 2013 GrayRobinson, P.A.

www.gray-robinson.com

Fort Lauderdale | Jacksonville | Key West | Lakeland | Melbourne | Miami | Naples | Orlando | Tallahassee | Tampa



Boca Raton

Mizner Park Office Tower
225 N.E. Mizner Blvd.
Suite 500
Boca Raton, 33432

Fort Lauderdale

401 East Las Olas Blvd.
Suite 1000
Fort Lauderdale, 33301

Gainesville

720 S.W. 2nd Avenue
Suite 106
Gainesville, FL 32601

Jacksonville

50 North Laura Street
Suite 1100
Jacksonville, 32202

Key West

221 Simonton Street
Key West, 33040

Lakeland

One Lake Morton Drive
Lakeland, 33801

Melbourne

1795 West NASA Blvd.
Melbourne, 32901

Miami

333 S.E. 2nd Avenue
Suite 3200
Miami, 33131

Naples

8889 Pelican Bay Blvd.
Suite 400
Naples, 34108

Orlando

301 East Pine Street
Suite 1400
Orlando, 32801

Tallahassee

301 South Bronough Street
Suite 600
Tallahassee, 32301

Tampa

401 East Jackson Street
Suite 2700
Tampa, 33602

800-338-3381